

● CSE - Missions en santé-sécurité : formation de renouvellement (3 jours)

S'affirmer en tant qu'acteur de la prévention

Code
600320

Durée
3 jours / 21 heures

Tarif Inter*
1 690 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
5-6-7 juin. 2024
- **A DISTANCE :**
5-6-7 juin. 2024
- **BORDEAUX :**
5-6-7 juin. 2024
- **LILLE :**
5-6-7 juin. 2024
- **LYON :**
5-6-7 juin. 2024
- **NANTES :**
5-6-7 juin. 2024
- **STRASBOURG :**
5-6-7 juin. 2024
- **PARIS :**
26-27-28 juin. 2024
- **A DISTANCE :**
26-27-28 juin. 2024
- **PARIS :**
4-5-6 Sep. 2024
- **A DISTANCE :**
4-5-6 Sep. 2024
- **PARIS :**
9-10-11 oct. 2024
- **A DISTANCE :**
9-10-11 oct. 2024
- **BORDEAUX :**
9-10-11 oct. 2024
- **LILLE :**
9-10-11 oct. 2024
- **LYON :**
9-10-11 oct. 2024
- **NANTES :**
9-10-11 oct. 2024
- **STRASBOURG :**
9-10-11 oct. 2024
- **PARIS :**
6-7-8 nov. 2024
- **A DISTANCE :**
6-7-8 nov. 2024
- **PARIS :**
4-5-6 déc. 2024
- **A DISTANCE :**
4-5-6 déc. 2024

🔗 [Voir toutes les sessions](#)

Objectifs pédagogiques

- Analyser les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité
- Lister les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection
- Anticiper les risques afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise

Programme de la formation

Analyser les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité

Animer collectivement la santé-sécurité au sein du CSE

- Les sources de droit utiles au CSE
- Hypothèses de mise en place de la CSSCT dans les entreprises de moins de 300 salariés : sites classés SEVESO, mise en place imposée par l'inspecteur du travail...
- Comment exploiter les ressources documentaires du CSE ?
- Quiz : les attributions et les moyens du CSE

Positionner le CSE vis à vis des autres acteurs

- Se positionner par rapport aux différents acteurs de l'entreprise (employeur, salarié, responsable sécurité...)
- Relations avec les acteurs externes : inspection du travail, CARSAT...
- Les responsabilités de l'employeur
- Focus sur la faute inexcusable
- Comment légitimer le dialogue social sur les conditions de travail ?
- Étude de cas : identifier le rôle du CSE face à un projet collectif de l'entreprise

Lister les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection

Réaliser des inspections et analyser les risques

- Quels risques prendre en compte ? santé physique et mentale des salariés
- Focus sur certains risques : TMS, risque routier, risque chimique...
- Quand et comment procéder à une inspection ?
- Grilles et check-lists d'identification des risques
- Etablir le lien avec le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Remontée d'information auprès du CSE

- Jeu pédagogique « La chasse aux risques® » : identifier et évaluer les risques dans diverses situations

Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents

PUBLIC

Membres de CSE en renouvellement de mandat (Toutes tailles d'entreprises)

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une maîtrise du fonctionnement, des attributions et des moyens du CSE ou avoir suivi une des formations suivantes (selon la taille de son entreprise) :

🔗 [CSE plus de 50 salariés - L'essentiel du mandat \(2 jours\)](#) (600302)

🔗 [CSE moins de 50 salariés - L'essentiel du mandat \(1 jour\)](#) (600318)

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Travaux sur les documents des participants : DU, PV de CSE, dernier bilan annuel HSCT...

Simulation d'analyse des risques sur la base du jeu pédagogique de « La Chasse aux risques® »

Lefebvre Dalloz est un organisme agréé par le ministère du Travail pour dispenser cette formation aux membres de CSE (arrêté n°2003-2254 du 28 octobre 2003)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

- Quand et comment procéder à une enquête ?
- Constitution d'une délégation et recueil des faits
- Principes de la méthode de l'arbre des causes
- Cas particulier des enquêtes pour harcèlement ou tentative de suicide en lien avec le travail
- Cas pratique : construire et exploiter des arbres des causes de différents secteurs d'activité

Anticiper les risques afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise

Adapter les principes généraux aux activités de l'entreprises

- Situation de danger grave et imminent
- Droit d'alerte et de retrait
- Atteinte à la santé publique et à l'environnement
- Solutions adaptées aux circonstances d'exposition
- Cas pratique : à partir d'un exemple concret, proposer des solutions adaptées à la situation

Gérer les situations particulières

- Les RPS
- Travaux réalisés par des entreprises extérieures
- Cas des salariés intérimaires
- Particularités des établissements ERP, IGH, SEVESO
- Face aux risques : élaborer des stratégies d'intervention
- Cas pratique : comment le CSE doit se positionner pour faire face aux risques de l'entreprise ?

Parmi nos formateurs



Guillaume Bard

Ingénieur en prévention des risques professionnels, habilité IPRP, il accompagne les entreprises privées et des collectivités territoriales sur de nombreuses missions de diagnostic et de conseil. Son expérience et son sens de la pédagogie sont des atouts pour les participants des formations qu'il anime.



Henri Grego

Formateur en relations sociales depuis de nombreuses années, il intervient auprès d'organisations professionnelles et syndicales pour optimiser le dialogue social. Sa très bonne connaissance des IRP (CSE, CE, CHSCT et DP) est d'une grande valeur pour les participants.



Jean-Marc Jauffret

Avocat, formateur, ancien DRH, il a occupé différents postes dans la fonction RH pendant 14 ans, dont 9 ans comme RRH, puis en tant que DRH. À ce titre, il a été très impliqué dans la gestion des relations sociales et maîtrise ainsi parfaitement les pratiques des institutions représentatives du personnel (IRP). Il intervient en formation dans le domaine du droit social auprès des employeurs et des IRP.

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation



Michaël Machard

Consultant formateur, il accompagne les entreprises et les CHSCT dans leur mission de prévention des risques professionnels et en matière de santé-sécurité au travail.



Pascal Witkowski

Pendant plus de dix années, il a occupé différents postes en entreprise dans le domaine de la santé-sécurité au travail et des conditions de travail. Depuis 2008, il est consultant et intervient pour des clients appartenant à tout secteur d'activité. En parallèle, il est formateur pour LEFEBVRE DALLOZ COMPETENCES. Il anime des sessions pour les membres de CHSCT et intervient également en santé et sécurité au travail.



Nathalie Rabeuf

Experte en réglementation et respect des normes et prévention des risques Santé, Sécurité au Travail et Environnement, elle est référente en expertise des Troubles Musculo-Squelettiques en entreprise et des risques spécifiques aux environnements accidentogènes.